

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR-IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 11 avril 2014

L'an deux mille quatorze

Le dix-huit avril à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation de et sous la présidence de**

Monsieur Arnaud DECAGNY - Maire de MAUBEUGE ;

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO -S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

EXCUSES : -

ABSENTS : -

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 15 : Braderie des commerçants-rue d'Hautmont

Pour faire suite à la réussite de la braderie de la rue d'Hautmont qui a eu lieu le 13 octobre 2013 dans le cadre de l'animation de ladite rue, et pour répondre au souhait de nombreux commerçants, ainsi qu'au conseil de quartier de ce secteur qui y travaille depuis quelques temps, il est envisagé de renouveler la braderie le 08 mai 2014 de 8h à 18h avec des commerçants sédentaires et non -sédentaires (occupation de la rue de 6h à 20h).

Cette braderie sera organisée avec la Ville de Louvroil.

Le tarif des droits de place sera de 2€ du mètre.

Conformément à l'article L2224.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organisations professionnelles intéressées ont émis un avis favorable.

Il est proposé au conseil municipal d' :

- **Autoriser** la braderie dans les conditions définies ci-dessus.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- **Autorise** le renouvellement cette manifestation ponctuelle.

Fait en séance le jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud DECAGNY